



**COMPTE RENDU DE LA
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 3 OCTOBRE 2013 A 20H00**

Présents :

MM. Mmes HECQ - DURIEZ - AVERLANT - DUWEZ - HESPELLE - ARGUILLERE - BUSSY-CAVROIS - DEFLANDRE - DUMAINE - LEGRAIN - NIVEL - PARENTY - LORENC - DUPUIS

Excusés : Mmes CANDELIER, JOLY, M. MIGNOT

Absents : Mmes FRASER - GUILBERT - M. LULE - SALIK -

M. le Maire : nous allons commencer la séance ? J'ai donc deux pouvoirs : Mme CANDELIER pour M. LORENC et Mme JOLY qui me donne pouvoir.

Je vais faire circuler la feuille d'état de présences.

M. le Maire : propose aux membres du conseil d'ajouter à l'ordre du jour comme n°14 une demande de subvention reçue du lycée Robespierre qui est arrivée après l'envoi de la convocation. Est-ce que vous acceptez cet ajout ?
Acceptée à l'unanimité.

<i>Conseillers en exercice :</i>	<i>Présents :</i>	<i>Votants :</i>	<i>Voix pour :</i>	<i>Abstentions :</i>	<i>Voix contre :</i>
22	15	17	17	0	0

Ensuite, Mme TOURNEMAIN nous a fait part d'une erreur dans la numérotation de l'ordre du jour. Donc c'est le douze qui devient le 13. C'est bien ça ?

Mme TOURNEMAIN : En fait le texte du 13 correspond au 12 et le texte du 12 a disparu. Cela ne change cependant pas l'ordre du jour envoyé avec la convocation qui est bon. Vous a donc été remis ce soir l'exposé qui correspond à l'ordre du jour envoyé avec la

convocation, avec le 12 et le 13 qui correspondent à des sujets ayant trait à la fédération départementale de l'énergie pour le changement de ses statuts et à la Taxe sur la consommation finale de l'électricité ;

M. le Maire : pas d'observation pour ce rajout ou cette modification ?

Il rappelle ensuite l'ordre du jour modifié :

1. Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 4 juillet 2013
2. Décision modificative N°2
3. Budget Supplémentaire 2013
4. Remboursement d'indemnités journalières
5. Avenant au lot n°1 Gros œuvre pour la médiathèque
6. Avenant au marché de voirie pour les travaux de la rue Jean Jaurès
7. Montant des chèques cadeaux pour le concours de nouvelles
8. Montant des chèques Cdhoc pour le Noël du personnel
9. Contrats CEL pour l'année scolaire 2013-2014
10. Demandes de subvention auprès du conseil général du Pas de Calais pour le mobilier, les livres et le matériel informatique de la médiathèque
11. Demande de subvention auprès de la DRAC pour le matériel informatique de la médiathèque
12. Modification des statuts de la Fédération Départementale de l'Energie (FDE)
13. Mise en place d'une taxe communale sur la consommation finale d'électricité par la FDE
14. Demande de subvention du Lycée Robespierre pour le Burkina Faso
15. Questions Diverses

1 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2013 - MONSIEUR LE MAIRE

Comme les procès verbaux des séances précédentes sont intégrés dans le registre des délibérations et signés, M. le Maire propose de mettre en annexe du procès verbal de la séance les remarques apportées dans le courrier recommandé de M. PARENTY à propos des derniers procès-verbaux.

MM. PARENTY, LEGRAIN et NIVEL interviennent pour dire qu'ils voteront contre l'approbation du procès verbal au motif qu'il n'est pas conforme aux déclarations qu'ils ont faites.

M. le Maire avait proposé d'intégrer les remarques de M. PARENTY en annexe au procès verbal du 4 juillet 2013, afin d'apaiser les tensions. Dans la mesure où cette proposition ne modifie pas l'attitude des conseillers en question, il propose de voter l'approbation du procès verbal, sans annexe.

<i>Conseillers en exercice :</i>	<i>Présents :</i>	<i>Votants :</i>	<i>Voix pour :</i>	<i>Abstentions :</i>	<i>Voix contre :</i>
22	15	17	13	0	4

Après ce vote, MM. PARENTY, LEGRAIN, NIVEL et DUMAINE quittent la séance qui est ajournée pour manque de quorum à 20h30.